



Travaux réalisés à la demande de la  
Municipalité de Origny-en-Thiérache  
PLUi arrêté le 18/03/2025

## 4.1. Documents graphiques

### Origny-en-Thiérache

**PLAN DE ZONAGE**  
Territoire au 1/6500ème  
PLUi arrêté le 18/03/2025 PLUi approuvé le



#### Légende

##### Informations

- Communes
- Bassins
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Axe vert de Thiérache
- Bâtiements d'élevage classés

##### Zonage

- UA : Zone urbaine \_centre bourg \_Tissu ancien dense
- UB : Zone urbaine \_habitat pavillonnaire et collectif diffus
- UI : zone urbaine à vocation d'activités économiques
- A : zone agricole
- N : zone naturelle

##### Éléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU

- Haies
- Jardins
- Éléments paysagers ponctuels
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares, étangs

##### Éléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU

- Éléments bâtis identifiés

##### Prescriptions

- Éléments identifiés au titre de l'article L151-11 du Code de l'Urbanisme
- Commerces identifiés au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme
- Lignes commerciales identifiées au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Zone non aedificandi
- Implantations réversibles

